



Bouloc

Les nouvelles

É D I T O

MADAME, MONSIEUR, CHERS ENFANTS
Avec l'arrivée du printemps, symbole du renouveau, nous entrons dans une nouvelle phase propice à de nouveaux projets. Des projets, il n'en manque pas à Bouloc...

Tout d'abord avec ce bulletin municipal qui prend de l'ampleur, change de graphisme avec un aspect magazine, s'adapte à de nouveaux besoins, de nouvelles envies et devient interactif. Des rubriques réorganisées, une mise en avant des acteurs du territoire et un sujet principal à chaque parution. .../...

> LIRE LA SUITE P.2



A U S O M M A I R E

- 2 Rétrospective - 4 Actualité - 6 Enfance - 7 Patrimoine
- 8 Culture - 9 Festivités - 10 Dossier - 12 Urbanisme-Voirie
- 14 Économie - 16 Associations - 18 Social - 19 Agenda



www.mairie-bouloc.fr



Rendez-vous
sur notre
site Web



Rendez-vous sur notre page Facebook- Pour "flasher", il suffit d'avoir une application "lecteur de Flashcode"

L'ÉDITO DE GHISLAINE CABESSUT >> SUITE DE LA PAGE 1



Pour cette édition, le Projet Educatif de Territoire est mis en avant, il se construit avec un ensemble d'acteurs locaux et, pour la première édition, donne naissance à « Ecrans Festifs », une manifestation sur le thème du numérique qui s'adresse

aux familles.

Ensuite, et dans les mois à venir, la Newsletter avec « Le Petit Rapporteur » reprendra du service pour vous informer toutes les semaines des travaux en cours, des manifestations et autres informations importantes.

Egalement, dans l'édition précédente, nous avons évoqué le projet Bourg Centre, celui-ci se concrétise aujourd'hui avec deux actions : l'aménagement d'un nouvel espace culturel à l'occasion du déplacement de la bibliothèque municipale et l'étude sur la valorisation de l'Esplanade de Verdun. Afin d'échanger et de construire ensemble ces projets, nous avons eu le plaisir de vous convier à une soirée de concertation citoyenne le lundi 1er avril à 19 h 00 à l'ancienne cantine scolaire. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu participer, le questionnaire est toujours disponible sur le site internet de la commune ! C'est toujours dans un esprit participatif que l'ensemble du conseil municipal souhaite bâtir notre village.

Côté festivités, il est bientôt l'heure du Carnaval, un thème tout en légèreté cette année. Un nouveau parcours, au cœur du village avec de nombreuses animations.

En espérant que la lecture de ce nouveau bulletin vous soit agréable,

Bien cordialement,

Ghislaine CABESSUT,
Maire de Bouloc,
Conseillère Départementale du Canton de Villemur



PHARMACIES DE GARDE



AVRIL
Dimanche 7 avril : Pharmacie Freynet & Jaillard, 14 place de la République à Gagnac s/Garonne - 05 61 35 92 88
Dimanche 14 avril : Pharmacie Fau, 3 rue de l'Eglise à Casteljonest - 05 61 70 16 15
Dimanche 21 avril : Pharmacie Schrive & Valette, 66 bis route de Fronton à St-Alban - 05 61 70 03 89
Lundi 22 avril : Pharmacie Schrive & Valette, 66 bis route de Fronton à St-Alban - 05 61 70 03 89

Dimanche 28 avril : Pharmacie Vaissières, Route de Pechbonnieu à Casteljonest - 05 62 72 27 15

MAI
Mardi 1er mai : Pharmacie Albus, 18 place de la République à Bruguères - 05 62 79 14 49
Dimanche 5 mai : Kermorgant & Ousteau, 5 place Nougain à Aucamville - 05 62 75 21 91

Mercredi 8 mai : Pharmacie Albert & Comiti, 9 rue Principale à St Genies - 05 61 74 69 30
Dimanche 12 mai : Pharmacie Fourcans, Centre commercial du Barry à Gratentour - 05 61 82 37 64

Dimanche 19 mai : Pharmacie Coulombel, Rue de la fontaine à Montberon - 05 61 74 44 55
Dimanche 26 mai : Pharmacie Buscail, Colasson & Garbay, Route Saint Sauveur à Saint Jory - 05 61 35 50 14

Jeudi 30 mai : Pharmacie Cohen & Massoulier, 83 route de Fronton à Aucamville - 05 61 70 36 15

JUIN
Dimanche 2 juin : Pharmacie Ferdous-Pages, 15 avenue des Chalets à Launaguet - 05 61 74 04 57
Dimanche 9 juin : Pharmacie Cesari, 36 route de Bessières à Launaguet - 05 61 74 85 34

Lundi 10 juin : Pharmacie Cesari, 36 route de Bessières à Launaguet - 05 61 74 85 34
Dimanche 16 juin : Pharmacie Bernon - Ferrer & Fourier, 3 route de l'Hers à Lespinasse - 05 61 82 03 82

Dimanche 23 juin : Pharmacie Filaquier & Vovis, 21 route de Bessières à Pechbonnieu - 05 61 09 88 48
Dimanche 30 juin : Pharmacie Claudin & Salama, 46 rue de la Pépinière à Casteljonest - 05 61 70 17 33



L'exposition 50 femmes...

... et le vernissage de l'exposition, en présence d'Isabelle Gayraud, députée suppléante de la 5e circonscription

Une soirée avec l'Orchestre de chambre de Toulouse

Le 3 février,...

... Le thé dansant, avec l'orchestre d'André Alibert

Une belle ambiance lors de la galette des rois !

Soirée théâtre : la brigade financière

Une soirée avec l'Orchestre de chambre de Toulouse, lors du Festival Itinérances

La cérémonie des vœux, un moment de joie partagée

La gagnante de la fève spéciale



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les parents dont les enfants sont nés en 2016 doivent au plus tôt se rapprocher de la mairie pour les préinscriptions de la rentrée de septembre 2019. **Pour cela, ils devront se présenter à l'accueil munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.**



AUTO-ÉCOLE : SUIVI DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Suite à la cessation d'activité de l'auto-école des Arcades à Bouloc, la municipalité tient à vous informer qu'il est possible de récupérer les dossiers d'inscription de vos enfants auprès de l'auto-école des Arcades de Dax (40100) en contactant Monsieur Jean BELLET au 05 58 57 50 87 ou par e-mail à : auto-ecole-des-arcades2@orange.fr

Faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales, tel est l'objectif de la réforme entrée en vigueur ce 1er janvier 2019 modifiant les modalités d'inscription afin de simplifier et d'élargir ces dernières. Parmi les différentes mesures adoptées, une date limite d'inscription fixée à 37 jours avant le scrutin. Cette année faisant office de transition, les électeurs auront ainsi jusqu'au 31 mars 2019 pour s'inscrire sur les listes électorales pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai 2019.

Exceptionnellement, la Mairie de Bouloc sera donc ouverte le samedi 30 mars de 10 h 00 à 12 h 00.

Pour plus d'infos, veuillez contacter le service état civil. Bureaux de vote : école élémentaire et salle des fêtes. Pour consulter votre situation électorale rendez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



PORTRAIT



JÉRÔME BARTHELEMY, RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

En janvier 2019, la commune de Bouloc a accueilli Jérôme Barthelemy. Après un passage dans l'armée où il a été formé comme électricien, il fait le choix du secteur polyvalent puis le secteur public comme électricien pour la commune de Fronton. Aujourd'hui, il intègre l'équipe boulocaine comme nouveau responsable du service technique. Convaincu que le dialogue est un élément essentiel pour bien travailler en équipe, il saura apporter des solutions efficaces en travaillant main dans la main avec ses collègues.

MOUVEMENTS

Emmanuelle FLEURY anciennement agent du service administratif, elle rejoint l'équipe du service technique notamment avec la gestion du complexe sportif et en renfort sur la partie espaces verts. **Fanchon BETEILLE, nouvelle recrue, et Rachida BOUSRAOU,** Agents de bibliothèque ont le plaisir de vous accueillir sur les horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale.

SOIRÉE DE CONCERTATION

Dans le cadre du projet Bourg Centre, la municipalité a pour projet le déplacement de la Bibliothèque Municipale dans l'ancienne cantine scolaire afin de rapprocher ce lieu des services de proximité et permettre une évolution de ce service public.



Pour cela, une soirée de concertation s'est déroulée à l'ancienne cantine scolaire le 1er avril. Dans cette nouvelle édition du bulletin municipal, nous vous proposons un questionnaire directement accessible sur internet grâce au QR CODE ci-dessous. Nous remercions par avance votre famille d'avoir pris le temps de répondre.



HÔTEL À INSECTES

L'hôtel à insectes, installé au mois de janvier 2019 a pour objectif de donner un refuge à certaines espèces d'insectes telles que les syrphes, les coccinelles ou encore les papillons. L'idée est de créer un univers adapté à chaque espèce, ainsi chacun des quatre étages constituant l'hôtel est conçu pour correspondre aux besoins d'une espèce en particulier. Ce dispositif réalisé à partir de matériaux recyclés s'inscrit dans un projet global à l'initiative de Vincent et Jean-Marc, agents du service technique de la commune, qui consiste à amener la biodiversité en milieu urbain. En effet, ce dernier étant souvent pollué, il est par conséquent plus hostile aux insectes que le milieu rural. Situé juste à côté d'ornements floraux, il constituera un refuge idéal en été, au moment de la pollinisation.

Les premiers résultats pourront être visibles au courant de l'année prochaine, le temps pour les insectes de s'installer dans leur nouvel habitat.

RENCONTRE POUR CONFORTER ET DÉVELOPPER L'AGRICULTURE À BOULOC

Dans la continuité des démarches engagées avec le monde agricole sur les enjeux du territoire, la municipalité a invité les exploitants agricoles et propriétaires fonciers de la commune aux côtés des conseillers agricoles du département, les établissements scolaires, la SAFER, la chambre d'agriculture à une réunion le Mercredi 27 mars. Cette réunion a permis d'aborder le Plan Local d'Urbanisme, les évolutions depuis deux ans avec à l'appui des témoignages, de présenter le Label Vignoble et Découvertes et répondre aux questions de chacun.



ATTENTION, BRÛLAGE DES DÉCHETS INTERDIT !

Chaque année, près d'un million de tonnes de branches, résidus de tonte et feuilles mortes partent en fumée. Pourtant, les impacts sanitaires et environnementaux sont démontrés : par exemple, le fait de brûler 50 kilos de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 5 900 kilomètres. Attention, toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450 euros. Alors, pour adopter un comportement écologique, des solutions alternatives existent : le paillage, le compostage ou encore le dépôt en déchetterie. Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Le brûlage à l'air libre des ordures ména-

gères et tout autre déchet et également interdit. L'incinération des ordures ménagères et déchets est également interdite, en dehors des établissements spécialisés créés à cet effet et des établissements hospitaliers ou assimilés.

DÉCHETTERIE DE FRONTON

Avenue des Vignerons sur la route de Nohic.

- Du lundi au samedi : 9h00 - 11h50 et 14h00 - 18h00
- Dimanche : 9h00 - 11h50 et 13h00 - 18h00
- Jours de fermeture : mardi et jours fériés

A l'entrée, il faut présenter un justificatif de domicile et une carte d'identité. Vous pouvez déclarer votre numéro d'immatriculation pour être reconnu automatiquement sur :

www.decheteries-decoset.info/

Contact : 05.62.79.17.30



LE TRI SÉLECTIF

Chaque logement dispose de conteneurs individuels ou collectifs. Les logements qui ne peuvent pas stocker les 2 conteneurs ou qui ne sont pas accessibles aux camions, disposent de conteneurs collectifs

sur une aire de regroupement. Le bac avec le couvercle de couleur jaune pour la collecte sélective : déposez dans un bac uniquement les emballages à recycler, en vrac. Le bac avec le couvercle de couleur grenat pour les ordures ménagères non recyclables : déposez dans un bac vos ordures ménagères, dans

des sacs bien fermés. Le rythme des tournées de collecte : Deux camions se chargent de collecter les ordures ménagères une fois par semaine tandis que le tri sélectif est collecté tous les 15 jours.

Un doute ? N'hésitez pas à consulter sur www.consignesdetri.fr

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ON S'INSTALLE TOUT DOUCEMENT...



L'installation des classes nécessite une bonne organisation, une bonne anticipation et une bonne adaptation !

L'installation des classes a débuté avant les vacances de Noël. Chaque institutrice a pu prendre possession de sa nouvelle classe et s'installer petit à petit. Ce n'était pas simple pour les ensei-

gnant(e)s et les enfants mais encore une fois grâce à une bonne organisation et le pouvoir d'adaptation de chacun, l'intégration des nouveaux locaux scolaires s'est bien passée. Quelques

détails à peaufiner et nous serons fin prêts pour accueillir, parents et enfants lors de **l'inauguration de l'école élémentaire le 29 juin 2019 à 11 h 00.**

UN GRAND JOUR !

Lundi 7 janvier 2019 était un grand jour pour vos petits chérubins et tout un bouleversement dans leurs habitudes... Faute avouée à moitié pardonnée, tel est le dicton ! Ils étaient un peu en retard en classe ce jour-là mais nous avons mis un point d'honneur à ce que la transition se passe tout en douceur et sous les meilleurs auspices.

PREMIER JOUR AU SELF POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE !

Plusieurs étapes à franchir, entrée, plat, dessert... essayer de ne rien oublier et surtout arriver jusqu'à la table sans faire tomber le plateau, ce n'était pas une mince affaire...



100% de réussite ce jour-là et nous les félicitons pour cette adaptation éclair. Nous remercions les équipes : restauration scolaire et animateurs, attentifs et bienveillants tout au long

de la pause repas. Et dans l'assiette ? Nouveauté : double choix d'entrées, plats (dont un sans viande) et desserts. Il paraît que la vérité sort de la bouche des enfants...



Pas simple d'arriver jusqu'à la table sans faire tomber le plateau...

Ce jour-là le menu a fait sensation auprès de nos petites têtes blondes. Alors affaire à suivre ...



SI BOULOC M'ÉTAIT CONTÉ LE CHEMIN DU MOULIN À VENT (ANCIEN CHEMIN D'ENGRIOLE)



PREMIÈRE PARTIE

Chaque Bouloucaïn connaît **le chemin du Moulin à Vent** et le panorama qu'il découvre sur de fabuleux couchers de soleil ou sur les Pyrénées enneigées qui annoncent la pluie lorsqu'elles se dévoilent. Le voici juste après-guerre, on l'appelait le chemin d'Engriole, ce n'était alors qu'une paisible route de campagne.

Allez, reportons-nous en 1950 ! Nous partons du Fontanas et nous longeons le parc du château. Voici un cortège de Bouloucaïns qui accompagnent un des leurs jusqu'au cimetière. La côte est rude pour ceux qui poussent le corbillard. Nous les laissons se recueillir à l'ombre des cyprès plus denses qu'aujourd'hui et nous poursuivons notre parcours.

Après le cimetière, fini le goudron ! Le chemin est constitué de gravier rouge du Tarn auquel se mêlent de gros cailloux ronds et polis qui accentuent les cahots des charrettes et de nos bicyclettes.

Voici à droite, la première ferme : celle du Moulin à vent. Où est-il ce moulin ? Personne n'en a trouvé la trace. Cependant il a bien existé, il est mentionné sur une carte du XVIII^e siècle (carte de Cassini), sous l'appellation « Moulin de Balbiac ». En tout cas, il était magnifiquement situé sur cette crête ventée.

Poursuivons notre route. À gauche, les champs dévalent vers la deuxième ferme, celle de la Gargasse. D'en haut, nous profitons d'un panorama remarquable. De Toulouse et la Garonne, notre œil s'éloigne vers la Gascogne et au-delà vers la chaîne des Pyrénées. Intéressant point stratégique comme nous allons voir.

Tout en cheminant, nous nous sommes éloignés de quelques dizaines de mètres de la ferme du Moulin à vent ; et là, une halte s'impose. À droite, au milieu d'un champ, pendant l'Occupation, les Allemands

avaient installé leur DCA (Défense Contre Avions). Autour du canon, quatre ou cinq soldats (d'après les témoignages) assuraient une surveillance permanente. Une tente était dressée à proximité. Une tranchée avait été creusée près des cognassiers qui délimitaient le champ. Selon les témoins, aucun tir dirigé contre « les forteresses volantes » anglaises ou américaines qui bombardaient Toulouse, aucun tir n'est parti de Bouloc.

Nous poursuivons notre découverte dans le prochain numéro de « Bouloc les Nouvelles »

Nous sommes toujours à la recherche de documents et informations, pour compléter notre travail : anecdotes, actes notariés, factures, cartes postales, photos,
Si vous en possédez, merci de prendre contact avec nous au 05 61 82 03 70 ou marie.est@orange.fr.
À Bientôt...



LE COUP DE CŒUR D'AMBRE

Elève de 3ème, Ambre Gélis a effectué son stage d'observation d'une semaine à la bibliothèque municipale au mois de décembre. Elle vous propose de découvrir dans cette nouvelle édition son coup de cœur...

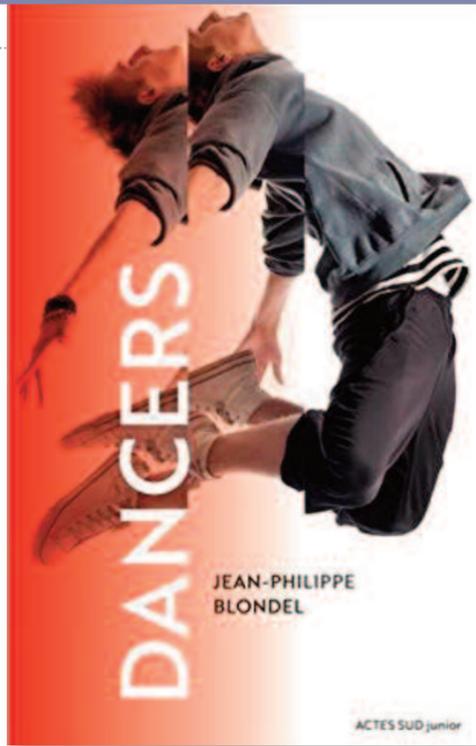
Deux garçons, une fille, une passion : la danse.

Adrien est le fils unique d'un couple de sourds muets. Adrien ne sait finalement s'exprimer qu'à travers la danse. Il s'efforce d'être bon élève, bon fils, souriant, gentil mais dans l'ombre, sa colère refoulée gronde.

Anaïs, une gymnaste à la carrière trop vite écourtée, qui a passé sa vie à s'entraîner sans relâche, opte pour la danse. Une autre façon de bouger, de s'exprimer, d'utiliser ces années entières d'entraînement et les expériences passées.

Sanjeewa est un fils d'immigrés Sri-Lankais dont les souvenirs, peu à peu, s'effacent de sa mémoire. Il a connu le Sri-lanka, les us et coutumes de là - bas. Les danses traditionnelles qui sommeillent en lui, il les exprime dans un hip-hop maîtrisé et original.

Ces trois danseurs, se croiseront, s'aimeront, se sépareront, et se retrouveront. Ce qui les relie, les ramène irrésistiblement les uns vers les autres, est cette passion, cet amour de la danse.



Titre: Dancers
Auteur: Jean-Philippe BLONDEL
Editeur: Actes Sud Junior
Roman Ado

L'avis d'Ambre :
La danse, au cœur de ce roman, vient dresser le portrait de nos trois personnages attachants, de leurs trois histoires distinctes réunies par un amour démesuré de la danse et par une multitude de réflexions sensibles et fortes à la fois. Une histoire bien ficelée. Une écriture très agréable à découvrir, et un univers très plaisant. L'ensemble donne un roman pour adolescents tourbillonnant d'émotion.

THÉÂTRE

A ta santé Hubert !
Samedi 4 mai
20 h 30
Salle des fêtes
Entrée 5 €



Baignades Interdites
Samedi 15 juin
20 h 30
Salle des fêtes
Entrée 5 €

C'est pas le moment !
Samedi 22 juin
20 h 30
Salle des fêtes
Entrée 5 €



Plus d'infos : www.mairie-bouloc.fr

EXPOSITION CUVÉE D'ARTISTES
Mise en place par la commission « Culture, Sports, Loisirs », l'exposition Cuvée d'Artistes s'organise pour la 5e édition.



Artistes locaux ou de la région, l'exposition mettra cette année en lumière de nombreuses techniques artistiques avec la peinture, la photographie, le collage, la sculpture, le graffiti, le crochet, les objets détournés... Il y en aura pour tous les goûts ! Avec la participation des élèves de l'école élémentaire et des enfants de la crèche Babillage.

L'EXPOSITION
du samedi 18 mai au mercredi 22 mai 2019 à la salle des fêtes de Bouloc avec un vernissage le samedi 18 mai à 11 h 00. Vous pourrez également découvrir l'exposition de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00 samedi et dimanche ainsi que lundi, mardi et mercredi de 14 h 00 à 18 h 00.

GUINGUETTE : NOUVELLE DATE !



Tonic Musette vient enflammer les planches de Bouloc sur des airs de musette le dimanche 7 avril 2019 de 14 h 30 à 19 h 00 à la salle des fêtes de Bouloc. L'occasion de se retrouver pour la seconde fois cette année pour partager une après-midi conviviale et festive ! L'entrée qui comprend une boisson et une pâtisserie est au tarif de 10 € par personne. Alors, amateurs ou confirmés, nous vous attendons de pied ferme pour danser jusqu'au bout de l'après-midi.

Inscription conseillée au 05.62.79.94.85 / 06.74.99.32.32, places limitées.

TRANSHUMANCE : RETOUR DU BERGER

Nous accueillons cette année et pour la 3e édition le Berger (Moïse) et ses 300 brebis dans le cadre de l'opération écopastorale. Un

projet proposé il y a maintenant deux ans par le service agroécologie du Conseil Départemental avec une collaboration entre les communes

qui dure et qui, nous l'espérons, se poursuivra. Une arrivée à Launaguet début mars et après 40 jours sur place, le Berger poursui-

vra son chemin vers Bouloc et Villeneuve-lès-Bouloc où il restera un peu plus d'un mois. Avant de partir en estives, le berger et son troupeau repartiront à Launaguet à pied et à pattes pour une transhumance de 17 km entre Bouloc et Launaguet où vous êtes chaleureusement conviés le 12 mai. De nombreux villages et quartiers vont être traversés lors de cette transhumance et nous remercions par avance les habitantes et habitants de ces communes pour leur accueil.



Moïse et ses 300 brebis



Rendez-vous début avril sur www.mairie-bouloc.fr pour consulter le programme de cette journée ainsi que le parcours.

JOURNÉE DE LA TONTE ET DÉGUSTATIONS

Pour la seconde fois, la tonte se fera à Bouloc ! Moïse et ses 300 brebis arriveront la première semaine du mois d'avril, une arrivée festive avec la tonte et des dégustations de vins de producteurs et d'agneau des Pyrénées de la Commission Ovine des Pyrénées Centrales (COPYC) et leur Food Truck. Cette journée sera l'occasion d'échanger avec le Berger et son équipe de tondeurs. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 avril de 10 h 00 à 18 h 00 au séchoir à briques, Chemin de Geordy. N'oubliez pas d'amener votre pique-nique !



LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE



Le Projet Educatif de Territoire (PEdT)

est un dispositif créé en 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires afin de favoriser l'organisation d'activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation. Elaboré par la collectivité en concertation avec les acteurs éducatifs locaux, il fait l'objet d'une convention triennale signée par la collectivité avec l'Etat, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), la DSDEN (Direction de Services Départementaux de l'Education Nationale) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Le PEdT de Bouloc affirme des orientations bien au-delà des rythmes scolaires. Cette instance de concertation est devenue au fil des années un laboratoire d'idées, de projets, de ponts entre les espaces éducatifs. Pour le mieux-être et le mieux-vivre en collectivités, au sein de l'école et des accueils collectifs.

Aujourd'hui, l'éducation aux écrans au sens large du terme, de la petite enfance à la jeunesse croisent des enjeux d'un territoire en pleine urbanisation.

LES ENJEUX

Au vu des constats et de l'évaluation partagée, les enjeux repérés pour la commune de Bouloc sont les suivants :

- La fabrication du lien social et intergénérationnel
- L'éducation à l'environnement et au développement durable
- L'intégration des nouvelles familles : l'enfant permet « d'enraciner » il favorise l'intégration de populations nouvelles dans le territoire.
- L'implication des enfants et des jeunes dans la vie locale : un puissant vecteur d'intégration et d'action sur son environnement
- L'évolution du partenariat jusqu'à « l'agir ensemble » comme un seul auteur.

Bouloc « Ville éducatrice », apprendre dans la ville, mais aussi de la ville, en mobilisant tous les acteurs « faisant ville » et plus encore, parle de « territoire apprenant » la ville tout entière se fait porteuse et productrice de savoirs, permettant les échanges vecteurs de lien social et d'apprentissage.

LES ORIENTATIONS DU PEdT DE 2018 À 2021

Pour un mieux-être et un mieux-vivre dans la ville

Les objectifs

- Accompagner les enfants dans les changements de leur cadre de vie urbain.
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable

- Investir les espaces publics de la ville
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale et culturelle de la commune.

Pour le mieux-être et le mieux-vivre en collectivité, au sein de l'école et des accueils collectifs

Les objectifs

- Accompagner les enfants dans les changements de leur cadre de vie urbain.
- Sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- Investir les espaces publics de la ville
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale et culturelle de la commune.

Pour une expérimentation du bien commun ou de l'intérêt collectif avec les enfants : prendre part à certaines décisions de fonctionnement et d'organisation les concernant.

Les objectifs

- Accompagner les enfants dans le processus de décision
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs décisions
- Déterminer la pertinence de développer trois pôles d'activités (numérique, bricolage, cuisine)

Pour une valorisation publique et territoriale des actions parents, professionnels, bénévoles d'associations relevant du PEdT

Les objectifs

- Organiser ensemble un événement ouvert sur la commune et rassemblant un grand nombre d'acteurs

Pour les interactions entre parents, professionnels, enfants, jeunes sur des thématiques d'ordre éducatif

Les objectifs

- Favoriser l'ouverture des structures aux parents
- Créer des espaces, des actions ou des thèmes éducatifs fédérateurs.

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

Conserver une logique de projet et non de programmation d'actions.

Dégager des plages de temps pour les professionnels, notamment les enseignants et prendre en compte le temps difficilement conciliable entre partenaires.

La volonté politique des élus est primordiale dans l'émergence, la conduite et la pérennisation d'un projet en perpétuelle recherche à la fois de cohérence et de convergence.

L'importance d'observer et exploiter les effets inattendus. Ce qui est autoproduit par les publics, les acteurs sans action initiale programmée ou commandée par les instances gouvernantes du PEdT. Signes de créativité, d'une appropriation des démarches, de nouvelles méthodes et d'exercice de la citoyenneté.

ECRANS FESTIFS : LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DES FAMILLES !

Les écrans font l'objet d'une préoccupation éducative partagée entre parents et professionnels. De la petite enfance à la jeunesse, chacun s'accorde sur l'importance de l'éducation aux écrans parce que télévisions, ordinateurs, smartphones et tablettes sont à leur portée.

Dans cet environnement numérique, les enfants accèdent à davantage d'écrans à mesure qu'ils grandissent et les écrans eux-mêmes sont en pleine mutation.

Pour éduquer nos enfants à un usage « suffisamment bon » des écrans, les adultes, parents comme professionnels qui les accompagnent ont besoin d'y voir plus clair. Dans le cadre du PEdT, les acteurs de l'éducation ainsi que la municipalité se mobilisent pour ancrer sur le territoire de

Bouloc développe un projet éducatif autour des écrans. Il s'agit à terme de développer une éducation au numérique la plus large possible. Un rendez-vous que nous espérons annuel, pour les familles, les enfants et parents ainsi que pour les professionnels.

Cette année, la manifestation "Écrans festifs" s'est déroulée en 4 actes les 29 et 30 mars avec une représentation théâtrale, une formation pour les professionnels, des ateliers, des animations et des tables rondes.

Le collectif d'acteurs dans le cadre du Projet Educatif de Territoire

Ecole Élémentaire, Ecole Maternelle, Centre de Loisirs Maternelle et Élémentaire, accompagnement à la scolarité (CLAS Enfance), crèche « Babillage », Bibliothèque Municipale, les associations locales : Parents Aujourd'hui, Pause Lecture, parents d'élèves (AAPE), les P'tits Molière mais égale-

ment des intervenants comme : Pierre KHATTOU (Association Ic@re), Daniel COUM (Psychologue clinicien et psychanalyste), David LOPEZ (Psychopédagogue), Amélie GARELLI (Educatrice de jeunes enfants, coach parental), Christophe ROSSET (Conférencier sur l'anthropocène), Nathalie TORROGLOSA (Animatrice d'ateliers pour les parents, conférencière et formatrice).

Et n'oublions pas les groupes d'enfants qui apportent aussi à leur manière leur contribution à travers la présentation d'ateliers et des travaux d'écritures.

CARNAVAL 2019



Un tout nouveau parcours cette année au cœur du village, avec des pauses, des animations et un goûter

Il faudra que ça vole et ça virevolte, tel est le thème du Carnaval du village pour cette nouvelle édition ! Petits et grands, nous vous donnons rendez-vous pour un défilé endiablé au son des percussions africaines et des bandas. Couper, découper, coller,

cette année le défi est de réaliser le plus coloré, le plus amusant, le plus original des cerfs-volants pour une élection spéciale le jour J. Alors à vos colles et ciseaux ! Qui aura le plus beau ? Un tout nouveau parcours cette année au cœur du village, avec des pauses, des

animations et un goûter offert à la fin du défilé au séchoir à briques, chemin de Geordy. Commerçants, habitants, il paraît que M. Carnaval n'a pas été très gentil cette année, alors préparez vos munitions de confettis pour l'accueillir comme il se doit...

Rendez-vous samedi 13 avril à 15 h 45 rue du Château aux Péliissières.
Départ du défilé à 16 h.
Nous vous attendons nombreux !!
Suivez l'actu, parcours à découvrir sur www.mairie-bouloc.fr et sur Facebook



**DU CHANGEMENT
POUR L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**

La commune s'est engagée à limiter la pollution lumineuse. Une opération de rénovation de l'éclairage public effectuée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-garonne a débuté chemin du Moulin à Vent avec le remplacement de 18 candélabres. Route de Vacquiers ce sont 22 candélabres qui ont été changés ainsi que chemin Saint Pierre et dans le centre-bourg où des travaux identiques ont été exécutés.

Dans le centre-bourg ce sont 98 luminaires consommant 100w chacun qui ont été remplacés par 75 luminaires de 42w LED. Les lampes LED, non seulement ont une durée de vie beaucoup plus longue, et donc permettent de réduire les frais d'entretien, mais consomment aussi significativement moins que leurs cousines à vapeur de mercure ou sodium haute pression. L'action devant se poursuivre au fil du temps sur d'autres luminaires.

Avec son action de réduction du temps d'éclairage public depuis août 2016, la municipalité a comptabilisé une réduction de 223 000 kw/h entre 2017 et 2018, ce qui correspond à 30% par an de réduction de l'éclairage public.

Depuis le 21 janvier 2019, les horaires de coupure de l'éclairage public sur la commune ont changé, l'éclairage public sera interrompu dorénavant de 00 h 00 à 6 h 00. Seul cas particulier, dans le secteur de la salle des fêtes, et uniquement le samedi soir, la coupure se fera de 2 h 30 à 6 h 00 pour un meilleur confort des administrés lors des événements publics et privés. Autre cas exceptionnel, en période de fêtes et notamment à l'occasion de la fête locale annuelle, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.



**UN ESPACE DÉDIÉ
AUX BOULISTES**

Pour commencer la saison sous les meilleurs auspices, un préfabriqué a été installé au boulodrome du complexe sportif. Dès le mois d'avril, les boulistes de la commune pourront intégrer ce nouvel espace et être au plus proche



de la zone de jeux. Suite à une demande de l'association « Le Cochonnet Boulocaïn » et aux travaux de voirie de l'école élémentaire débordant sur le boulodrome actuel, il est plus confortable aujourd'hui pour la pérennité du club d'avoir un boulodrome aux normes et un local dédié à proximité.

**PLAN LOCAL
D'URBANISME :
MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N°1**

La commune de Bouloc est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 8 novembre 2018. Par délibération du conseil municipal, en date du 28 janvier 2019. La commune a décidé de lancer une procédure de modification simplifiée de son P.L.U.

Les changements apportés portent sur les points suivants :

- Suppression de l'emplacement réservé N°1
- Majoration du volume constructible en zone UA2, pour favoriser la production de logements sociaux.
- Autoriser le modèle d'insertion et d'implantation des constructions « Façade sur rue » pour les voies « entrée de bourg » en zone UA.
- Supprimer l'interdiction de stationnement des caravanes isolées en zone UB, UC et UH.
- Ajuster les dispositions du modèle d'insertion et d'implantation des constructions « Jardin à l'avant » en zone UA et UB.

La notice complète exposant les motifs et changements apportés au Plan Local d'Urbanisme par la modification simplifiée n°1 sera mise à disposition entre mai et juin 2019.

**RÉHABILITATION
DU TERRAIN
STABILISÉ**



Au complexe sportif, des travaux de réhabilitation du terrain stabilisé ont été réalisés. Les services municipaux ont effectué un renforcement de la rampe d'accès en béton armé permettant d'accéder plus facilement au terrain en canalisant les eaux de ruissèlement pouvant entraîner des coulées à l'entrée de la salle omnisports. Egalement, les fossés entourant le terrain ont été curés et le terrain rechargé en sable pour un meilleur confort lors des entraînements des clubs.

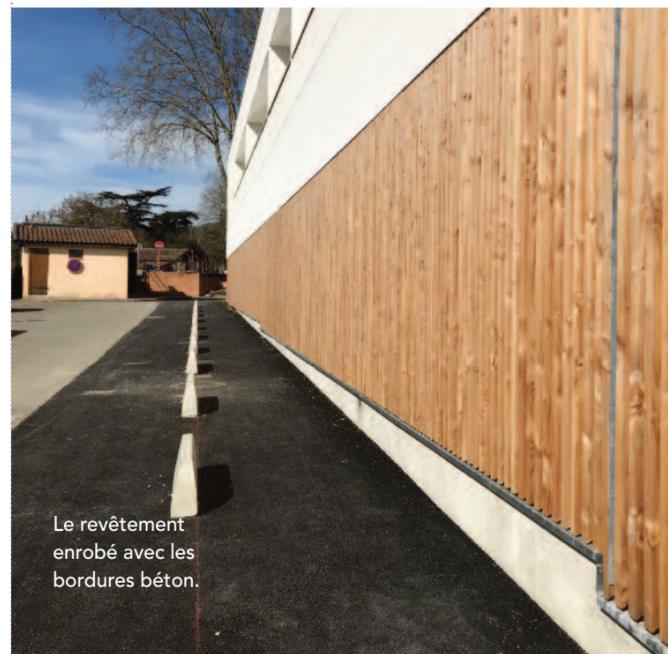
**TRAVAUX
PROGRAMMÉS
POUR LE CHEMIN
DU MOULIN
À VENT**

Au mois de mai, de la rue du Château jusqu'au Chemin des Bousquets (Château d'eau), une voie piétonne va être aménagée. Egalement, la traversée du parking du cimetière va être modifiée. Cette nouvelle configuration permettra d'accéder avec plus de sécurité au parking du cimetière et longer la RD77 à pied ou à vélo sera désormais possible.

**NOUVEAU
PIÉTONNIER**

A la demande des riverains et afin de sécuriser l'entrée et la sortie des habitants tout en permettant aux usagers de se promener à pied ou à vélo plus confortablement, la municipalité a fait le choix de réaménager les abords de la route de Vacquiers partant de la limite d'agglomération jusqu'au Chemin

de Fontaynes. La distance piétonnière est d'environ 1 km. Le cheminement sur la partie agglomération a été réalisé en revêtement enrobé avec les bordures béton. Pour s'inscrire dans l'environnement, la seconde partie, quant à elle, a été réalisée en calcaire broyé avec des barrières en bois et un revêtement en application d'hydromulch empêchant les mauvaises herbes et les pousses.



Le revêtement enrobé avec les bordures béton.



ANCIENNE STATION D'ÉPURATION Un nettoyage de l'ancienne station d'épuration et du talus du ruisseau de Cardillou a été réalisé par les services de la Communauté de Communes du Frontonnais.

**LIAISONS
PIÉTONNES**

La nouvelle liaison piétonne entre le RD30 et le RD4 est maintenant empruntable. Les travaux de l'extension de l'école élémentaire étant achevés, les piétons et vélos peuvent désormais, depuis le piétonnier de la RD30 (Rue de la Tuilerie), emprunter le parking de la Tuilerie à pied ou vélo, puis la venelle

longeant l'école élémentaire jusqu'au passage des écoles pour remonter vers la RD4 en passant par le boulodrome et le parking de la Maison des Associations. Un nouveau cheminement doux en toute sécurité pour les grands comme les petits.



**PLACE DE
LA RÉSISTANCE**

Deux emplacements réservés ont été matérialisés par la Communauté de Communes du Frontonnais : Un emplacement réservé pour les cérémonies et un autre pour les personnes en situation de handicap. Egalement, un nouveau passage piéton a été matérialisé permettant d'accéder à l'église en toute sécurité.



**RADAR
PÉDAGOGIQUE
CHEMIN
DES BRUGUES**

Afin de faire suite au recul de la limitation d'agglomération, un radar pédagogique a été installé pour mesurer le respect de la limitation de vitesse des usagers empruntant cette route. Sur une période d'un mois, la vitesse moyenne relevée a été de 73km/h en direction du centre du village et de 66 km/h en direction de Villaudric. On remarque alors des excès de vitesse. Un travail de longue haleine où il est important que chacun prenne conscience du danger qu'il encourt et de la mise en danger d'autrui. Ce radar pédagogique mis en place par la Communauté de Communes du Frontonnais est actuellement positionné rue de la Violèze et sera déplacé tout au long de l'année sur les différentes voies communales.

**XPER TIME ,
ASSISTANCE,
MAÎTRISE
D'ŒUVRE ET
MAÎTRISE
D'OUVRAGE**



L'entreprise née il y a 5 ans est tout d'abord une structure de conseil et formation à Toulouse. Felix DUEL a fait le choix d'ouvrir une antenne sur la commune de Bouloc en avril 2018. Ce nouveau lieu restant un établissement secondaire à proximité de l'activité économique que peut apporter la zone Eurocentre. Xper Time intervient toujours sur l'activité conseil mais s'est orienté sur toute la partie assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre principalement dans le secteur de l'énergie. L'entreprise accompagne ses clients en coordination sécurité, sur le montage et suivi de projets ou encore sur les Organisation Pilotage et Coordination (OPC).

« Dans le domaine de l'énergie aujourd'hui, nous ne sommes plus sur la phase de déconstruction et de remplacement mais plutôt sur la déconstruction et valorisation des déchets, le déchet



n'est pas forcément un déchet, il peut être une matière première secondaire. » nous confie Félix DUEL.

Xper Time fait traiter les déchets de type métaux.

PLUS D'INFOS :
23 rue Jean Jaurès,
31620 BOULOC
06 10 01 35 11 -
felix.duel@xpertime.fr
www.xpertime.fr



**MJ
STRUCTURES**

Marc Joffres a débuté son activité à Bouloc en janvier 2019. Avec 28 ans d'expérience professionnelle dont 13 en tant qu'ingénieur structure, l'entrepreneur a fait le choix de s'installer à son compte dans le même secteur d'activité et faire bénéficier de son expertise les entreprises.

«Créer cette société dans mon village était une priorité comme pouvoir travailler dans une structure à taille humaine permettant d'être au plus près du client »

MJ Structures est un bureau d'études technique spécialisé dans les structures de bâtiment de béton et métalliques ou encore bois. Les clients en B To B peuvent aussi bien être des maîtres d'ouvrage publics ou privés ou encore des entreprises comme des maîtres d'ouvrages privés pour les particuliers, par exemple un architecte en tant que maître d'œuvre ou un artisan pour effectuer des plans d'exécution.

PLUS D'INFOS : Horaires :
8 h 30 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00
1 impasse des Jardins
mars.joffres@mj-structures.fr
Tél. 05 62 78 35 88
06 20 44 77 73

**COUTURE
OCCITANE,
ATELIER DE
RETOUCHES**

Boulocaine depuis 20 ans et de formation couturière (BEP en Technique de coupe industrielle), Sylvie propose ses services et reçoit les client(e)s dans son atelier chaleureux et convivial. Elle propose des services classiques comme les retouches vestimentaires (ourlets, fermetures, réparations...), mais également les modifications de costumes ou de robes de mariée. Créatrice, elle fabrique des sacs avec des tissus recyclés comme par exemple l'assemblage de vieux jean's.



Toutes les créations sont exposées dans l'atelier et à la vente. Pour se diversifier, Sylvie a investi dans deux machines, l'une pour faire la broderie, personnalisation de textiles, une vraie broderie qui dure dans le temps. Le client apporte le support à broder. La seconde, une machine à impression numérique pour les banderoles et la personnalisation de textiles cette fois sous forme de collages. L'entrepreneuse souhaite développer son activité auprès des Maisons de Retraites en se déplaçant dans les structures environnantes. Actuellement elle propose aux hôtels des retouches express.

PLUS D'INFOS :
5 rue de Fomberner
Tél. 07 83 30 58 00 -
coutureoccitane@yahoo.com-
Page Facebook :
Couture Occitane

**POMPES
FUNÈBRES
VILLEMURIENNES**

Créée en 2001, la société des Pompes Funèbres Villemuriennes est une entreprise familiale et indépendante. Une équipe de quatre personnes, formées et qualifiées, vous accompagne lors de cette dure épreuve qu'est la perte d'un être cher. A votre service 24h/24 et 7j/7, les salariés sont à votre écoute pour vous conseiller du début à la fin. L'entreprise propose plusieurs services : Déclara-

tion, organisation, transports, soins, chambre funéraire, construc-



Pompes Funèbres
Villemuriennes

tion de monuments, rénovation des monuments, contrats obsèques ... « Accompagner, conseiller, écouter, c'est une belle profession ». Avec une offre globale et travaillant en parfaite autonomie, les Pompes Funèbres Villemuriennes répondent à tous vos besoins sans sous-traitance avec des tiers. Le plus ! Un magasin de 120 m2 à Bouloc, vous donne accès à une offre complémentaire à grande échelle.

PLUS D'INFOS :
9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h
Z.A Lafitte, 2 allée de la
Gravière
Tél. 05 61 82 91 90
ou 06 80 69 25 54 -
pfvillemuriennes@orange.fr
www.pompes-funebres-
villemuriennes.fr

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Delphine Cousin et Muriel Clément, toutes deux diplômées, ont des parcours professionnels complémentaires.

Delphine a commencé son parcours au sein de cliniques et hôpitaux dans différents services : urgences, réanimation, chirurgie...

Elle a souhaité devenir infirmière libérale pour changer du tout au tout. Après 1 an de collaboration avec une infirmière, elle décide de se mettre à son compte à Castelnau où elle est domiciliée en 2013.

Elle effectue des formations régulières en présentiel et en e-learning sur des thèmes comme les diabétiques, les anticoagulants...

Muriel, globetrotteuse, a travaillé dans de nombreuses régions avant d'arriver sur la commune de Bouloc. Ses expériences professionnelles en réanimation, en laboratoire, au sein de l'appel médical ou encore en tant que responsable d'un EHPAD lui ont permis d'acquérir de larges compétences en soins.

Installées infirmières libérales à Castelnau, Delphine et Muriel ont eu l'opportunité de se rencontrer et ont fait le choix de s'installer toutes deux à Bouloc au sein du même cabinet. Elles consultent à domicile mais également au cabinet sur rendez-vous pour les soins classiques et également pour des soins plus spécifiques comme les dialyses,

la chimiothérapie, les fécondations in vitro (FIV), insuline... Chacune effectue des formations régulières en présentiel et en e-learning sur des thèmes comme les diabétiques, les anticoagulants...

PLUS D'INFOS :
Horaires : 6 h 45 - 12 h 00 /
17 h 00 - 20 h 30
8 rue du 19 mars 196
Contact (Delphine) :
06 62 07 81 23
Contact (Muriel) :
06 38 34 91 35

**CABINET
PÉDICURIE
PODOLOGIE**

Le cabinet de Pédicurie-Podologie de Bouloc est transféré au 1er avril 2019 dans ses nouveaux locaux situés 73 rue Jean Jaurès à Bouloc (bâtiment des Pélissières, face à Intermarché).

Mesdames Isabelle Dasque-Petitqueux et Alexia Cordenod resteront joignables au même numéro:

05 62 79 19 35.



L'ATELIER DES PETITS POINTS : POUR LES PASSIONNÉS DE BRODERIE, COUTURE, TRICOTAGE ET CROCHET...

L'association a pour but de permettre à des passionnés de broderie, de couture, de tricotage, de crochet de se retrouver pour pratiquer leur art, discuter, partager leurs connaissances et aider les débutants. Ces réunions hebdomadaires sont l'occasion d'échanger des idées et des méthodes de travail sur la couture, la broderie traditionnelle, la confection de bracelets et pendentifs, le tricotage et le crochet et bien d'autres encore...

Ici il n'y a ni profs, ni élèves, le but est de passer un moment agréable et convivial autour des aiguilles et d'une passion commune. Depuis 2019, les rencontres ont lieu à la salle l'Oustalet, rue des Tourne-sols.

Nouveauté ! Cette année et pour la première édition, l'association organise « **Les puces des couturières** » le dimanche 12 mai à la salle des fêtes de Bouloc de 9 h 00 à 18 h 00. Envie de *DIY*, le faire soi-même, ce rendez-vous est pour vous ! Un stand ? Renseignements et inscriptions sur : latelierdespetitspoints@gmail.com ou au 06.40.57.62.69 / 07.70.91.96.94.



L'ATELIER DE LA GRIBOUILLE : PROCHAIN STAGE

L'Atelier de la Gribouille organise un stage peinture à l'huile pour adolescents et enfants à partir de 6 ans du mardi 23 au vendredi 26 avril, de 10 h 00 à 12 h 00, sauf vendredi de 14 h 00 à 16 h 00, à l'atelier d'art et d'expositions de Bouloc. Tarif : 50 € matériel fourni (toile, peinture, médium, palette). Les places sont limitées à 12 inscriptions.

Renseignements auprès de Sylvie au 06 84 23 76 78 ou sur : vandomme.chiffre@orange.fr

rawpixel.com



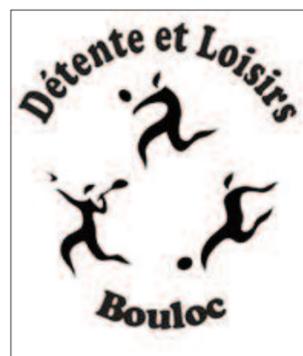
TOURNÉE DES FLEURS AVANT LA FÊTE LOCALE !

Traditionnellement, le Comité d'Organisation des Festivités de Bouloc (COF) débutera sa tournée des fleurs le 20 juin 2019. Cette tournée permet à l'association de récolter des fonds pour financer le feu d'artifice sur la commune et de faire vivre la fête locale. En échange de votre participation financière, une fleur ainsi que le programme du week-end vous seront proposés. L'association tient à remercier chaleureusement les Boulocains pour leur participation ainsi que les commerçants pour leur contribution.

Cette année la fête locale aura lieu les 12, 13 et 14 juillet.

DÉTENTE ET LOISIRS, REJOIGNEZ-NOUS !

Vous avez de 20 ans à ... Vous avez déjà pratiqué et vous avez envie de poursuivre sans esprit de compétition. Vous n'avez jamais pratiqué et avez le désir d'apprendre dans un esprit ludique et convivial.



Vous souhaitez reprendre une activité sportive en compagnie d'un groupe sympathique. Rejoignez-nous au volley, tous les dimanches de 18 h 00 à 20 h 00 au complexe sportif.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le responsable Volley, Franck Simon au 06 33 34 33 62 ou le Président de L'ADLB, Cyril Vidal au 06 26 46 49 35.

Freepik



ATELIER MUSIQUE POUR LES TOUT PETITS

La crèche « Babillage », et le Relais Assistantes Maternelles (RAM) se retrouvent à la structure multi-accueil deux fois par semaine avec les assistantes maternelles et les enfants pour un atelier musique jusqu'au mois de juin.



REMISE DES GRADES POUR LES LOUPS DE BOULOC

Lors du stage des vacances d'hiver, les petits loups du club de Judo Ju-jitsu de Bouloc grâce à leur implication au cours de l'année ont eu le plaisir de recevoir par leur professeur Julien Dalod une nouvelle ceinture. Chaque enfant, grâce à la validation des acquis a obtenu un nouveau grade symbole de réussite et de mérite. Un moment apprécié autant par le professeur que pour ses élèves.

MOUVEMENT VIE LIBRE

Le mouvement national Vie Libre est une association composée de buveuses et buveurs guéris, d'abstinents volontaires ou de sympathisants qui viennent au secours des personnes en souffrance avec l'alcool, quand il provoque une dépendance. L'objectif de VIE LIBRE est l'écoute et l'accompagnement vers les soins de celle et celui qui est en difficulté et le suivi, par la suite, afin d'éviter les rechutes. C'est un Mouvement familial, basé sur l'écoute, l'amitié, le respect et la convivialité. C'est pourquoi il peut apporter son soutien à l'entourage, si celui-ci le désire, afin de lui permettre de mieux comprendre le comportement du malade. Les permanences ont lieu au Foyer Rural de Grenade le dernier samedi du mois de 10 h 00 à 12 h 00. Pour tout renseignement veuillez contacter le 05.61.35.80.21 ou le 05.61.74.02.23

COMITÉ DE DÉFENSE DU CADRE DE VIE

Le Comité de Défense du Cadre de Vie de Bouloc vous informe de la réactivation de sa page Facebook. Vous y trouverez des informations et activités en lien avec les activités de l'association.

ENERGIE HARMONIE : STAGES À VENIR

L'association « Energie Harmonie » propose des stages annuels qui sont l'occasion de rencontres entre pratiquants et « découvreurs » des diverses activités dans des lieux naturels et touristiques.

☐ **Lac de la Balerne** à Verfeil le dimanche 19 mai 2019 de 10 h à 16 h 30 : Initiation Tai Chi Chuan et Qi Gong le matin, après un pique-nique partagé façon auberge espagnole, Marche Nordique l'après-midi autour du lac.

☐ **Barbazan** le week-end des 15 et 16 juin 2019 de 9h30 à 17h30 le 1er jour et de 9 h 30 à 12 h 30 le 2ème jour Stages ouverts à tous, vous pouvez vous inscrire auprès de l'Association Energie & Harmonie. Plus de renseignements auprès de Stéphanie au 06 15 56 53 46 ou sur nrjarmonie@gmail.com



BOUGE BOULOC : VIDE GRENIER

L'association « Bouge Bouloc » organise un nouveau vide grenier le dimanche 14 avril 2019 sur les parkings du complexe sportif, route de Villaudric. Rendez-vous de 7 h 00 à 18 h 00 pour dénicher la bonne affaire du Printemps ou faire un peu de place dans votre garage et dans vos placards. Tous les habitants de la commune et des communes voisines peuvent y participer, il suffit de fournir les renseignements demandés sur le coupon d'inscription ainsi que le règlement des emplacements au moment de l'inscription. Grillades et boissons sur place toute la journée. Tarifs : 6 euros l'emplacement de 2 mètres. Date limite d'inscription le 10 avril 2019. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le 06 16 70 53 08.



APRÈS-MIDI GOURMANDE ET FESTIVE ! AVEC L'ORCHESTRE ALDO FELICIANO

Madame le maire, le CCAS et l'ensemble du conseil municipal convient les aînés de notre commune le mardi 18 juin 2019 à la traditionnelle rencontre gourmande et festive qui se déroulera dans la salle du complexe sportif à partir de 14 h 30. Deuxième temps fort proposé par la commune en 2019, cette après-midi fait suite aux retrouvailles autour de la galette des rois du mois de janvier, où chaque invité a pu savourer ce moment de convivialité et de divertissement. Un petit cadeau personnalisé a clôturé ce moment d'échange plébiscité par l'ensemble des participants !

Cette après-midi se présentera sous la forme d'un thé dansant avec la venue d'Aldo Feliciano et son orchestre.

Afin de renforcer les liens d'amitié, vous aurez l'occasion de venir accompagné de la personne de votre choix si vous le souhaitez, car cet évènement est ouvert, plus largement aux boulocains et personnes extérieures de la commune (sous réserve d'une participation symbolique de 10 € à régler sur place). Comme chaque année, pour nos aînés nés avant 1950, une invitation sera distribuée dans les boîtes aux lettres pour l'inscription. Pour les invités non véhiculés, un service gratuit d'accompagnement sera mis en place, sur demande au C.C.A.S de Bouloc. Vous espérant nombreux à ce rendez-vous dans une ambiance festive et chaleureuse ! Pour toutes inscriptions, veuillez contacter le CCAS au 05 62 79 94 88 ou au 06 74 99 32 32.

REMISE DES MÉDAILLES DU MÉRITE DU SANG



Le 13 février, lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) de Bouloc, Christian Huerta, Président de l'UD 31 a eu le plaisir de remettre 3 médailles du mérite du sang pour récompenser 3 bénévoles investis depuis de nombreuses années au sein de l'association et continuant à la faire vivre. Dominica Ly, Martine Faurie, et Maurice Roquebert intègrent donc l'Ordre du Mérite du Sang avec le grade de Chevalier.

VACANCES SECOURS POPULAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le Secours Populaire, fait partir des familles avec enfants à moindre coût. Pour tous renseignements, veuillez contacter le C.C.A.S de Bouloc au 05 62 79 94 88.



DES ATELIERS À L'OUSTALET !

Pour les aînés de 65 ans et plus, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune met en place, accompagné de divers partenaires, des ateliers à la salle communale l'Oustalet. Ces temps de partage sont gratuits et ouverts à tous. **Sur inscription, veuillez contacter la C.C.A.S au 05 62 79 94 88.**

ATELIERS

Relaxation :
Lundi 8 avril 14 h 00 - 18 h 00
En partenariat avec Madame Cristina Genebra de Matos résidente des Tourneols qui propose de partager sa passion pour la relaxation.

Ateliers numériques :
Jeudi 11 avril
9 h 30-12 h 30/ 14 h 00 - 17 h 00
En partenariat avec ALTEAL et Unis Cité Réservé aux 65 ans et plus.

Relaxation : Lundi 15 avril
14 h 00 - 18 h 00

Goûter partagé Pâtisseries orientales :
Jeudi 18 avril - 13 h 00 - 16 h 00

Jeux : Lundi 9 mai
14 h 00 - 18 h 00
En partenariat avec le Club du 3e âge Joie de Vivre

Relaxation : Lundi 13 mai -
14 h 00 - 18 h 00

Ateliers numériques :
Jeudi 23 mai
9 h 30-12 h 30/ 14 h 00 - 17 h 00

Relaxation :
Lundi 27 mai 14 h 00 - 18 h 00

Repas partagé : Jeudi 6 juin

Jeux : Lundi 13 juin
14 h 00 - 18 h 00

Relaxation :
Lundi 17 juin
14 h 00 - 18 h 00

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc
accueil@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
Tél. 05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :
Service communication

Création, réalisation : **Agence LSP**

Impression : **Messages**

BOULOC > LES RENDEZ-VOUS

AVRIL



07/04 : **Journée de la tonte**
à 10 h 00, Séchoir à briques
(Chemin de Geordy)

07/04 : **Thé dansant**
à 14 h 30, Salle des fêtes

13/04 : **Carnaval**
à 16 h 00, départ rue du Château

13/04 : **Soirée Poker** à 20 h 00,
Salle des fêtes

14/04 : **Vide grenier** à 9 h 00,
Parkings du complexe sportif

18/04 : **Soirée de restitution Etude Bourg-centre** à 20 h 00, Salle des fêtes

26-27-28/04 : **Soirées de soutien au village d'Aby**, Salle des fêtes

MAI

04/05 : **Théâtre** à 20 h 30,
Salle des fêtes

08/05 : **Commémoration du 8 mai 1945** à 11 h 00,
Monument aux Morts

11/05 : **Vide dressing**
à 9 h 00, Salle des fêtes

12/05 : **Transhumance**,
départ du Séchoir à Briques

12/05 : **Les Puces des Couturières**
à 9 h 00, Salle des fêtes

18/05 au 22/05 : **Exposition Cuvée d'Artistes** à 10 h 00, Salle des fêtes



19/05 : **Journée sport en famille**
à 10 h 00, Complexe sportif

25/05 : **Tournoi détente et loisirs**,
Complexe sportif

26/05 : **Élections Européennes**,
Salle des fêtes

JUIN

07/06 : **Marché gourmand** à 19 h 00,
Place de la Mairie



08/06 : **Match Vétérans de basket**,
Complexe sportif

12/06 : **Portes ouvertes club Joie de Vivre** à 14 h 00, Salle Comminges

14/06 : **Fête de l'enfance** à 20 h 00,
Complexe sportif

15/06 : **Fête du cirque** à 15 h 00,
Complexe sportif

15/06 : **Théâtre** à 20 h 30, Salle des fêtes

16/06 : **Braderie Petite Enfance**
à 9 h 00, Complexe sportif

18/06 : **Après-midi festive des Aînés**
à 14 h 30, Complexe sportif

29/06 : **Inauguration de l'école Élémentaire** à 11 h 00, Ecole Élémentaire

CARNAVAL

2019

« Cela doit voler et virevolter ! »

Samedi 13 avril 2019

16 h 00

Rassemblement à 15h45, parking rue du château,
Défilé jusqu'au Séchoir à Briques, Chemin de Geordy

Procès de M. Carnaval
par les enfants du Centre
de Loisirs, suivi de
nombreuses animations
et d'un apéritif offert par
la Mairie de Bouloc !

Défilé en musique !!

« Les Amy d'Aby Samandje »

« Les Fondussions »

Pour le parcours : www.mairie-bouloc.fr & 
05 62 79 94 85 - communication@mairie-bouloc.fr



Affiche réalisée par les jeunes du CAJ

